

19 JAN. 2017

153

MAIRIE DE ROSANS

PREFECTURE DES HAUTES-ALPES
ARRIVEE

18 JAN. 2017

Bureau du Courrier N°1

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 16 janvier 2017 - 15 h 00 – Point 2 -

Délibération n° 1

L'an deux mille dix-sept, le seize-janvier à quinze heures, le conseil municipal de Rosans s'est réuni, après convocation légale, dans la salle de réunion au rez-de-chaussée de la mairie, sous la présidence de Madame Josiane OLIVIER, maire.

Date de la convocation : 09-01-2017

Présents : M. Jean-Claude BESSIERE. Mme Chantal BOGET. M. Jean-Jacques FERRERO. Mme Jeannine GENEIX. M. Dominique GUEYTTE. Mme Annie HUGUES. M. Pierre MICHEL. M. Didier PACAUD. Mme Annie PONSON. M. Lionel TARDY.

Absente excusée : Mme Nadège CETTOUR (procuration à Mme OLIVIER).

M. Jean-Jacques Ferrero a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Objet : Finances

Budget 2016 : virement de crédits en section de fonctionnement pour intégrer la dépense de 789 € au compte 73925 - Fonds de péréquation des ressources intercommunales

Budget 2017 : Ouverture de crédits par anticipation sur l'opération matériel et outillage

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ LE CONSEIL MUNICIPAL

Autorise le virement de crédits suivant sur le budget 2016 de la commune :

Chapitre 014	article 73925 Fonds de péréquation des ressources intercommunales	+ 789 €
Chapitre 67	article 673 Titres annulés	- 789 €

Autorise l'ouverture par anticipation de la somme de 2 300 € sur l'opération 10017 « Matériel et outillage » pour payer une facture de 2 282,04 € TTC émise par Andreyty, cette somme sera reprise au budget 2017

Nombre de membres en exercice	12
Nombre de membres présents	11
Nombre de votants	12

Pour	12
Contre	0
Abstention	0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Madame Josiane OLIVIER, Maire.

Certifié exécutoire.

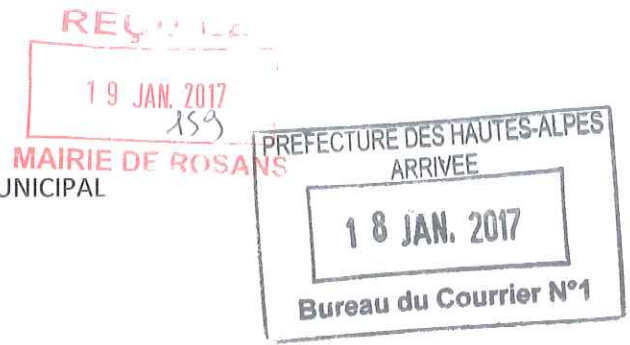
Envoyé en Préfecture le : 17.01.2017

Reçu en Préfecture le : 18.01.2017

Publié le : 19.01.2017

Compte rendu sommaire affiché le : 19.01.2017





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 16 janvier 2017 - 15 h 00 – Point 2 -

Délibération n° 2

L'an deux mille dix-sept, le seize-janvier à quinze heures, le conseil municipal de Rosans s'est réuni, après convocation légale, dans la salle de réunion au rez-de-chaussée de la mairie, sous la présidence de Madame Josiane OLIVIER, maire.

Date de la convocation : 09-01-2017

Présents : M. Jean-Claude BESSIERE. Mme Chantal BOGET. M. Jean-Jacques FERRERO. Mme Jeannine GENEIX. M. Dominique GUEYTTE. Mme Annie HUGUES. M. Pierre MICHEL. M. Didier PACAUD. Mme Annie PONSON. M. Lionel TARDY.

Absente excusée : Mme Nadège CETTOUR (procuration à Mme OLIVIER).

M. Jean-Jacques Ferrero a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Objet : Finances

Budget 2017 : emprunt de 100 000 EUR à taux fixe pour des investissements communaux

Josy Olivier, maire, expose,

pour les besoins de financement d'opérations d'investissement engagées sur le budget principal de la commune et restant à réaliser en 2017 notamment les travaux de la maison des énergies et de la maison de santé, il est opportun de recourir à un emprunt d'un montant de 100 000 EUR aux conditions proposées par le Crédit Agricole.

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

AUTORISE l'inscription au budget 2017 d'un emprunt de 100 000 EUR

DÉCIDE de souscrire ce prêt auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Alpes Provence aux conditions suivantes :

Objet : travaux d'investissements communaux

Montant du capital emprunté..... : 100 000 EUR

Durée d'amortissement : 15 ans

Taux d'intérêt..... : 1,43 %

Frais de dossier : 100 €

Profil amortissement : constant

Périodicité retenue : annuelle

Remboursement anticipé..... : possible moyennant le versement d'une indemnité de 2 mois d'intérêts assortis d'une indemnité actuarielle.

Autorise Josy Olivier, Maire, à signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative au contrat de prêt décrit ci-dessus à intervenir avec la Caisse Régionale de Crédit Agricole Alpes Provence

Nombre de membres en exercice	12
Nombre de membres présents	11
Nombre de votants	12

Pour	12
Contre	0
Abstention	0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Madame Josiane OLIVIER, Maire.

Certifié exécutoire.

Envoyé en Préfecture le : 17-01-2017

Reçu en Préfecture le : 18-01-2017

Publié le : 19-01-2017

Compte rendu sommaire affiché le : 19-01-2017

